INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

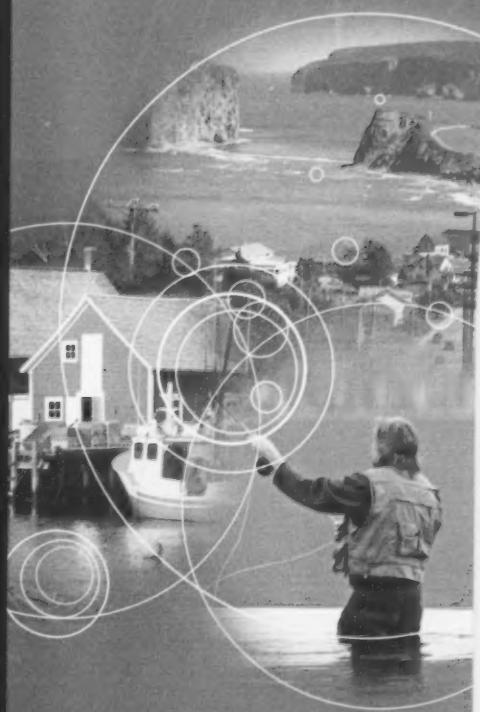

Bulletin statistique régional

Édition 2013

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Déjà 100 ans de patrimoine statistique

Québec

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier, Danielle Bilodeau, Anne Binette Charbonneau, Sophie Brehain, Pierre Cambon, Stéphane Crespo, Marc-André Demers, Claude Fortier, Jean-François Fortin, Chantal Girard, Stéphane Ladouceur, Guillaume Marchand, Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean, Virginie Lachance, Danielle Laplante, Danny Sanfaçon, Gabrielle Tardif

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Pierre Cambon, Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Rüdiger Baun / Vladone / DIGical, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et environnement 2
Climat 2
Aires protégées 3

Démographie 4

Conditions de vie et bien-être 9

Marché du travail 12
Indicateurs du marché du travail 12
Nombre et taux de travailleurs 13

Comptes économiques 14
Produit intérieur brut 14
Revenu disponible des ménages 16

Investissements et permis de bâtir 20
Investissements 20
Permis de bâtir 21

Science et technologie 22

Santé 25

Éducation 27

Culture et communications 28

Concepts et définitions 30

Tableaux comparatifs 35

1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine couvre une superficie en terre ferme de 20 272 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Les Îles-de-la-Madeleine, Le Rocher-Percé, La Côte-de-Gaspé, La Haute-Gaspésie, Bonaventure et Avignon, et regroupe 54 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la hausse des températures moyennes est de moins de 1,5 °C. Les stations des municipalités de Grande-Vallée, Gaspé, Port-Daniel–Gascons et Sainte-Anne-des-Monts affichent respectivement une variation de température de + 0,8 °C, + 1,0 °C, + 1,1 °C et + 1,3 °C pour la période observée.

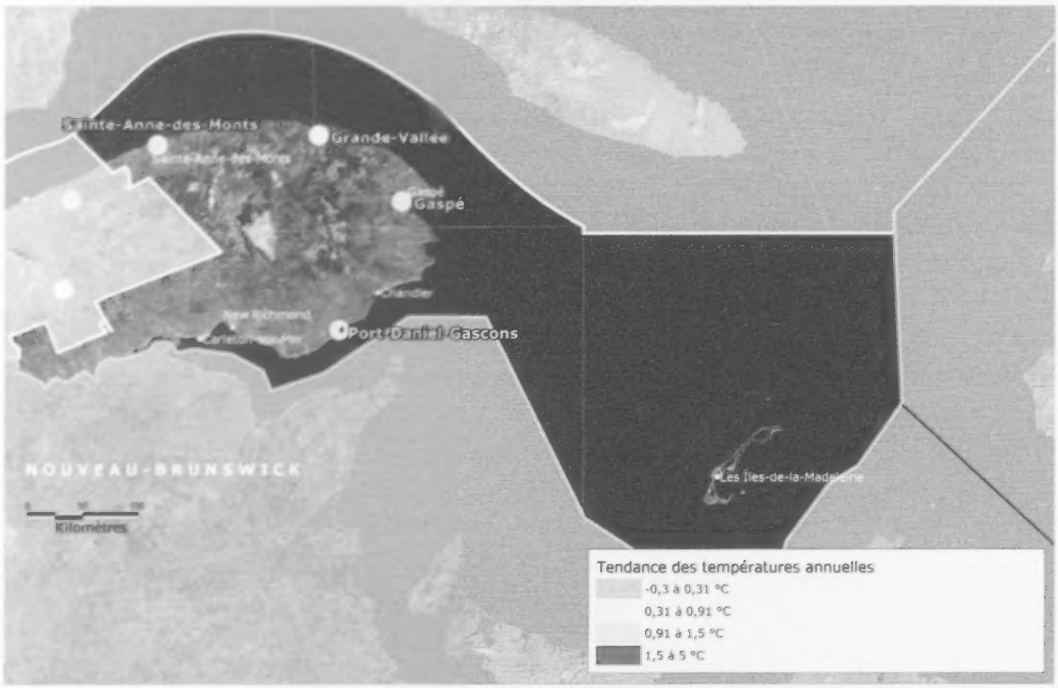

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation; limites administratives du ministère des Ressources naturelles.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se trouvent, en totalité ou en partie, 200 aires protégées. Elles couvrent 2 037 km², soit 2,6 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est constituée de 137 habitats fauniques, contribuant à la protection de près de 794 km². Trois parcs nationaux du Québec sont situés en totalité ou en partie dans la région, couvrant 662 km² : le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, le parc national de Miguasha et la majeure partie du parc national de la Gaspésie. Le Parc national du Canada Forillon contribue à la protection de 216 km².

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Si la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine n'est pas la seule région à avoir vu sa population décliner entre 1996 et 2012, elle est celle où la baisse a été la plus forte. Durant cette période, elle a perdu un bon nombre d'habitants au profit des autres régions du Québec, surtout chez les jeunes en âge d'entreprendre des études postsecondaires. Elle est aussi une des rares régions où les décès sont plus nombreux que les naissances, une situation favorisée par le fait que sa population est beaucoup plus âgée que la moyenne québécoise. Il importe toutefois de souligner que le rythme du déclin a grandement ralenti depuis la fin des années 1990. Cette évolution est principalement attribuable à des changements majeurs en matière de migration interrégionale. Depuis quelques années, les résidants, surtout les jeunes, sont effectivement beaucoup moins portés à quitter la région.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine comptait 92 500 habitants au 1er juillet 2012, soit 1,1 % de la population du Québec. Elle arrive à l'avant-dernier rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, légèrement derrière la Côte-Nord et devant le Nord-du-Québec.

Les MRC du Rocher-Percé, de La Côte-de-Gaspé et de Bonaventure regroupent chacune 19 % de la population régionale en 2012, soit un peu moins de 18 000 habitants. Avignon et Les Îles-de-la-Madeleine viennent ensuite avec une part respective de 16 % et 14 %. La Haute-Gaspésie est la MRC la moins populeuse, ses 11 800 habitants représentant 13 % de la population de la région.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 1996-2012p

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	1996	2001	2006	2012p	1996-2001	2001-2006	2006-2012p	1996	2012p
	n				pour 1 000			%	
Les Îles-de-la-Madeleine	13 943	13 058	13 166	12 824	– 13,1	1,6	– 4,4	13,1	13,9
Le Rocher-Percé	21 608	19 607	18 465	17 586	– 19,4	– 12,0	– 8,1	20,3	19,0
La Côte-de-Gaspé	21 078	18 855	17 944	17 727	– 22,3	– 9,9	– 2,0	19,8	19,2
La Haute-Gaspésie	13 906	12 936	12 355	11 751	– 14,5	– 9,2	– 8,4	13,1	12,7
Bonaventure	19 787	18 597	17 985	17 630	– 12,4	– 6,7	– 3,3	18,6	19,1
Avignon	16 082	15 546	15 247	15 018	– 6,8	– 3,9	– 2,5	15,1	16,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**106 404**	**98 599**	**95 162**	**92 536**	**– 15,2**	**– 7,1**	**– 4,7**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 246 897**	**7 396 331**	**7 631 552**	**8 054 756**	**4,1**	**6,3**	**9,0**	**...**	**...**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar de la plupart des régions éloignées des grands centres, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a vu sa population se réduire entre 1996 et 2012[1]. L'atténuation du rythme du déclin entre le début et la fin de cette période témoigne toutefois d'une amélioration du bilan démographique de la région. En effet, tandis que la population a décliné à un taux annuel moyen de – 15,2 pour mille entre 1996 et 2001, les pertes se sont réduites à – 7,1 pour mille en 2001-2006 et se sont encore amoindries en 2006-2012, s'établissant à – 4,7 pour mille selon les données provisoires. Si cette réduction de l'ampleur des pertes est à souligner, les années de déclin ont néanmoins entraîné une légère baisse du poids démographique de la région dans l'ensemble du Québec, passant de 1,5 % en 1996 à 1,1 % en 2012.

1. La population est également moins nombreuse en 2012 qu'en 1996 dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord. Le Nord-du-Québec est la seule région éloignée qui compte plus d'habitants en fin de période. Les données relatives à ces régions peuvent être consultées dans les bulletins statistiques régionaux qui leur sont consacrés.

Même si toutes les MRC de la région demeurent déficitaires en 2006-2012, elles ont presque toutes amélioré leur bilan démographique comparativement aux deux périodes précédentes. Les Îles-de-la-Madeleine font exception. Cette MRC termine la période 2006-2012 avec des pertes de l'ordre de – 4,4 pour mille, alors qu'elle avait connu une légère croissance entre 2001 et 2006. L'ampleur des pertes enregistrées au cours de la période la plus récente est toutefois plus faible qu'à la fin des années 1990 (– 13,1 pour mille). Dans le reste de la région, le rythme du déclin a ralenti d'une période à l'autre. L'atténuation des pertes est particulièrement notable dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, qui n'est plus que faiblement déficitaire entre 2006 et 2012 (– 2,0 pour mille), tandis que la population s'y était réduite en moyenne à un rythme annuel de – 22,3 pour mille entre 1996 et 2001. Bien qu'elles se soient réduites, les pertes enregistrées dans La Haute-Gaspésie (– 8,4 pour mille) et Le Rocher-Percé (– 8,1 pour mille) entre 2006 et 2012 sont parmi les plus importantes du Québec.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est nettement plus âgée que la moyenne québécoise. En 2012, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 49,5 ans, le plus élevé de toutes les régions. Il est de 41,5 ans à l'échelle du Québec. La région se caractérise par la plus importante part de personnes âgées de 65 ans et plus (21,2 %) et la plus faible proportion de jeunes de moins de 20 ans (18,1 %). Dans l'ensemble du Québec, le poids démographique des personnes âgées est de 16,2 % et celui des moins de 20 ans, de 21,4 %. Quant à la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est légèrement inférieure en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (60,7 %) qu'au Québec (62,4 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2012[p]

	Groupe d'âge								Âge
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	médian
	n				%				
Les Îles-de-la-Madeleine	12 824	2 172	8 120	2 532	100,0	16,9	63,3	19,7	48,7
Le Rocher-Percé	17 586	3 009	10 511	4 066	100,0	17,1	59,8	23,1	51,2
La Côte-de-Gaspé	17 727	3 240	11 033	3 454	100,0	18,3	62,2	19,5	48,4
La Haute-Gaspésie	11 751	2 028	7 139	2 584	100,0	17,3	60,8	22,0	50,8
Bonaventure	17 630	3 151	10 369	4 110	100,0	17,9	58,8	23,3	50,5
Avignon	15 018	3 154	9 006	2 858	100,0	21,0	60,0	19,0	47,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**92 536**	**16 754**	**56 178**	**19 604**	**100,0**	**18,1**	**60,7**	**21,2**	**49,5**
Ensemble du Québec	**8 054 756**	**1 727 552**	**5 025 818**	**1 301 386**	**100,0**	**21,4**	**62,4**	**16,2**	**41,5**

Note : Population au 1er juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Dans toutes les MRC de la région, la part des personnes âgées de 65 ans et plus est supérieure à la moyenne québécoise. Aussi, à l'exception d'Avignon, les MRC comptent toutes plus d'aînés que de jeunes de moins de 20 ans au sein de leur population. L'âge médian de la MRC d'Avignon est le plus bas de la région, soit 47,4 ans, ce qui est néanmoins bien supérieur à la moyenne québécoise. Trois des MRC de la région ont un âge médian supérieur à 50 ans : Le Rocher-Percé, La Haute-Gaspésie et Bonaventure. Les MRC des Îles-de-la-Madeleine et de La Côte-de-Gaspé présentent plutôt une position intermédiaire avec un âge médian respectif de 48,7 ans et 48,4 ans. Elles se distinguent cependant par une plus forte proportion d'individus d'âge actif que dans le reste de la région.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, environ 720 bébés sont nés en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en 2012. Ce nombre est plus faible que les 790 naissances enregistrées en 2011, mais dépasse légèrement le niveau des années 2002 à 2005. L'augmentation des naissances qu'a connue le Québec au milieu des années 2000 a été beaucoup moins marquée en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine que dans la plupart des autres régions.

Le nombre de naissances dépend de deux facteurs, soit du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (15-49 ans) et de l'intensité de la fécondité. Au cours des 10 dernières années, le nombre de femmes d'âge fécond s'est réduit de façon importante dans la région. Si le nombre de naissances s'est maintenu, c'est que la fécondité s'est relevée comme partout ailleurs au Québec. De fait, l'indice synthétique de fécondité, qui mesure l'intensité de la fécondité d'une année donnée, est passé de moins de 1,50 enfant par femme dans la première moitié des années 2000 à 1,69 en 2012 (donnée provisoire). Cet indice est semblable à celui de l'ensemble du Québec, qui est de 1,68 enfant par femme en 2012.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2002-2012[p]

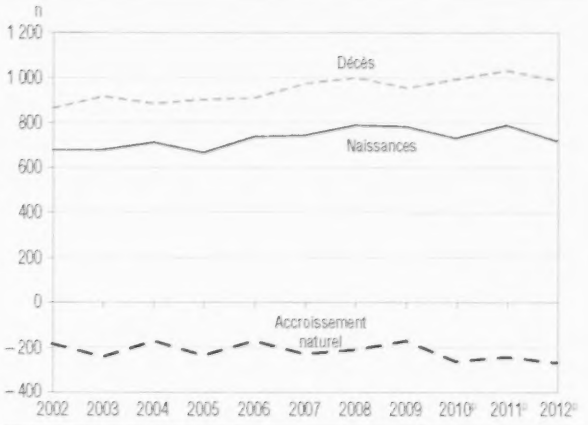

Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend à augmenter en raison du contexte de vieillissement de la population commun à toutes les régions du Québec. En 2012, 990 décès ont été enregistrés dans la région, comparativement à 863 en 2002. En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel d'une population. Celui-ci peut être négatif si les décès sont plus nombreux que les naissances, une situation associée à des populations plus âgées comme celle de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Entre 2002 et 2009, l'accroissement naturel de la région a fluctué autour de – 200 personnes. Il s'est légèrement creusé au cours des années les plus récentes, se situant à – 270 personnes en 2012.

En 2012, l'accroissement naturel est négatif dans l'ensemble des MRC de la région. Par rapport à la taille de leur population, c'est dans les MRC du Rocher-Percé et de la Haute-Gaspésie que l'excédent des décès est le plus important (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). En revanche, le déficit est de seulement une dizaine d'individus dans les MRC de Bonaventure et d'Avignon.

Migration interrégionale

En 2011-2012, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine enregistre un solde migratoire nul (– 1 personne), le nombre d'entrants en provenance des autres régions du Québec correspondant presque exactement au nombre de sortants. Si la région ne parvient pas à se maintenir du côté des régions gagnantes dans leurs échanges interrégionaux, comme ce fut le cas au cours des deux années précédentes, le résultat représente néanmoins une amélioration par rapport à la situation d'il y a 10 ans. En 2002-2003, le déficit s'élevait à – 510 personnes. Cette évolution favorable s'explique par une réduction appréciable du nombre d'individus qui quittent la région. De près de 3 000 en 2002-2003, le nombre de sortants est passé à environ 2 300 au cours de la dernière année. Le nombre d'entrants est quant à lui demeuré plutôt stable, se maintenant entre 2 200 et 2 600 par année.

Figure 2.2

Solde migratoire interrrégional, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2002-2003 à 2011-2012

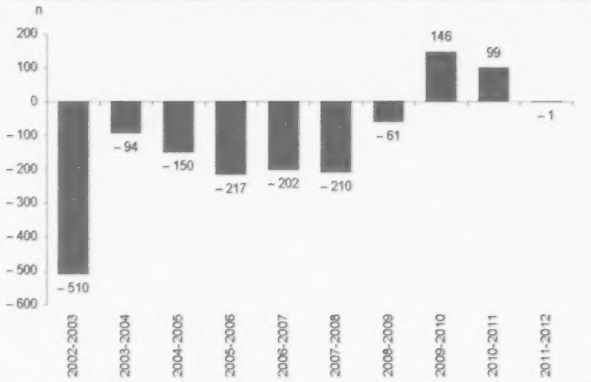

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

En 2011-2012, le profil migratoire par groupe d'âge montre que la région fait des gains principalement chez les personnes de 50 à 64 ans, mais également chez les 30-34 ans et, plus faiblement, chez les jeunes enfants. Cette situation reflète l'attraction que certaines MRC de la région exercent sur les personnes en âge de prendre leur retraite et, dans une certaine mesure, sur les jeunes familles. Ces gains compensent tout juste les pertes substantielles enregistrées chez les jeunes de 15 à 24 ans. C'est en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et au Bas-Saint-Laurent que les pertes relatives dans ce groupe d'âge sont les plus importantes. Celles-ci se sont toutefois sensiblement réduites depuis 10 ans, ce qui est attribuable à une baisse du nombre de sortants chez les jeunes. Dans les autres groupes d'âge, les soldes sont de très faible ampleur.

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2011-2012

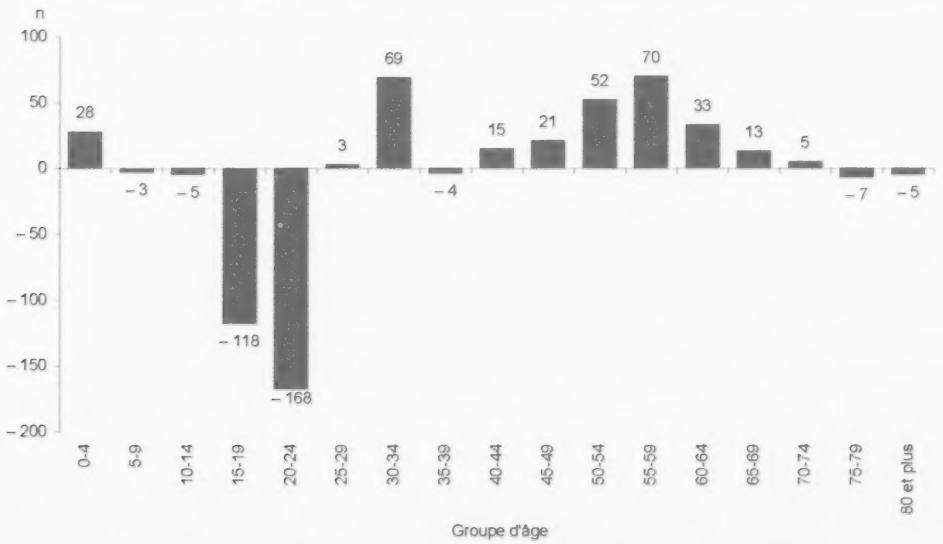

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Le Bas-Saint-Laurent est la principale destination des personnes qui quittent la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, quoique la Capitale-Nationale et Montréal soient également des destinations fréquentes. La principale région d'origine de ceux qui s'établissent dans la région est Montréal, suivie par la Montérégie et la Capitale-Nationale. En 2011-2012, les échanges migratoires avec le Bas-Saint-Laurent (– 145) et la Capitale-Nationale (– 97) ont été les plus défavorables à la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, mais elle sort gagnante de ses échanges avec la Montérégie (+ 113), Montréal (+ 75) et Laval (+ 50).

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	– 145	4	316	13,5	1	461	19,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	– 23	14	33	1,4	12	56	2,4
Capitale-Nationale	– 97	3	359	15,3	2	456	19,5
Mauricie	– 6	12	62	2,6	11	68	2,9
Estrie	39	7	114	4,9	10	75	3,2
Montréal	75	1	418	17,8	3	343	14,6
Outaouais	3	13	45	1,9	13	42	1,8
Abitibi-Témiscamingue	5	15	19	0,8	15	14	0,6
Côte-Nord	– 21	11	67	2,9	7	88	3,8
Nord-du-Québec	0	16	11	0,5	16	11	0,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	...	...	...	...	...	...	...
Chaudière-Appalaches	– 46	8	93	4,0	5	139	5,9
Laval	50	9	82	3,5	14	32	1,4
Lanaudière	28	5	147	6,3	6	119	5,1
Laurentides	37	6	120	5,1	9	83	3,5
Montérégie	113	2	384	16,4	4	271	11,6
Centre-du-Québec	– 13	10	72	3,1	8	85	3,6
Total	**– 1**	**...**	**2 342**	**100,0**	**...**	**2 343**	**100,0**

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC du Québec, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2011-2012, les MRC des Îles-de-la-Madeleine, du Rocher-Percé et de La Haute-Gaspésie ont enregistré un solde migratoire négatif, alors que ce solde est positif dans les trois autres MRC (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Bonaventure est celle qui connaît les gains migratoires les plus importants.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (8,8 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,1 point de pourcentage), tandis qu'il diminue de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,9 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Avignon que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (13,4 %). À l'inverse, la MRC des Îles-de-la-Madeleine affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (3,5 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans le territoire supralocal suivant : Avignon (+ 0,1 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : La Haute-Gaspésie (– 2,1 points), Bonaventure (– 1,5 point), Le Rocher-Percé (– 1,2 point), La Côte-de-Gaspé (– 1,1 point), Les Îles-de-la-Madeleine (– 0,5 point).

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
			%			point de pourcentage
Les Îles-de-la-Madeleine	4,0	4,0	3,5	4,0	3,5	– 0,5
Le Rocher-Percé	12,5	13,3	12,9	12,4	11,3	– 1,2
La Côte-de-Gaspé	7,1	7,2	6,7	6,5	6,0	– 1,1
La Haute-Gaspésie	13,9	15,2	14,1	14,1	11,9	– 2,1
Bonaventure	8,9	8,8	8,8	7,9	7,3	– 1,5
Avignon	13,3	14,3	14,7	14,3	13,4	0,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**9,9**	**10,4**	**10,0**	**9,7**	**8,8**	**– 1,1**
Ensemble du Québec	**9,3**	**9,9**	**9,7**	**9,8**	**9,3**	**– 0,1**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 4,9 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (26 %) qu'en ce qui concerne les couples (5,4 %). Entre 2006 et 2010, le taux augmente de 0,6 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 1,2 point pour les couples. C'est Avignon qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (39,6 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC des Îles-de-la-Madeleine (12,5 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 2 490 familles à faible revenu, dont 1 220 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 2 700 en 2006 à 2 390 en 2010, soit une diminution de 11,5 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 10,5 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
			%			point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**9,9**	**10,4**	**10,0**	**9,7**	**8,8**	**– 1,1**
Famille comptant un couple	**6,6**	**6,8**	**6,4**	**6,1**	**5,4**	**– 1,2**
Sans enfants	7,5	7,6	7,0	6,9	5,9	– 1,6
Avec 1 enfant	5,5	5,6	5,3	4,6	4,3	– 1,2
Avec 2 enfants	4,6	5,4	5,3	4,3	3,7	– 0,9
Avec 3 enfants et plus	9,9	9,9	9,8	9,4	9,7	– 0,2
Famille monoparentale	**25,4**	**27,7**	**27,8**	**27,6**	**26,0**	**0,6**
Avec 1 enfant	23,0	24,8	24,7	24,4	23,1	0,1
Avec 2 enfants	27,9	28,7	28,8	30,2	29,2	1,3
Avec 3 enfants et plus	40,5	50,0	52,8	48,6	47,1	6,5

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 2,6 % dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : La Haute-Gaspésie (+ 4,6 %), Bonaventure (+ 3,5 %), La Côte-de-Gaspé (+ 2,2 %), Avignon (+ 2,2 %), Les Îles-de-la-Madeleine (+ 1,7 %), Le Rocher-Percé (+ 1,3 %). À l'inverse, aucun territoire supralocal de la région n'a vu son revenu médian décroître. Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 54 920 $, comparativement à 65 860 $ au Québec. Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le revenu médian le moins élevé (54 920 $). Tous les territoires supralocaux de la région enregistrent en 2010 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	$ constants de 2010		%
Les Îles-de-la-Madeleine	61 642	62 660	1,7
Le Rocher-Percé	47 894	48 530	1,3
La Côte-de-Gaspé	60 437	61 780	2,2
La Haute-Gaspésie	45 242	47 340	4,6
Bonaventure	54 383	56 310	3,5
Avignon	50 982	52 100	2,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**53 523**	**54 920**	**2,6**
Ensemble du Québec	**65 215**	**65 860**	**1,0**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (33 280 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (53 520 $). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 3,6 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 1 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	**52 966**	**53 520**	**1,0**
Sans enfants	42 043	42 540	1,2
Avec 1 enfant	61 540	62 460	1,5
Avec 2 enfants	70 722	71 730	1,4
Avec 3 enfants et plus	72 990	74 390	1,9
Famille monoparentale	**32 112**	**33 280**	**3,6**
Avec 1 enfant	30 796	31 690	2,9
Avec 2 enfants	34 319	35 900	4,6
Avec 3 enfants et plus	35 270	36 070	2,3

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2012, le nombre d'emplois dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine fléchit de 3,9 % (– 1 500) après une croissance de la même ampleur en 2011 (+ 1 600). Comme la population en âge de travailler reste stable, le taux d'emploi recule de 1,9 point de pourcentage à 46,4 % et demeure le plus faible du Québec. Les emplois perdus sont presque tous à temps plein (– 1 400) et se trouvent principalement dans le secteur des biens (– 1 300). La contraction de l'emploi touche davantage les personnes de 15 à 29 ans (– 1 200) ainsi que les hommes (– 1 900). Par ailleurs, de toutes les régions administratives, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche encore en 2012 la proportion de femmes en emploi la plus élevée (52,6 %).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	43,1	40,7	42,7	43,4	41,8
Emploi	k	35,7	34,4	36,4	38,0	36,5
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	29,8	27,7	30,4	31,4	30,0
Emploi à temps partiel	k	5,9	6,7	5,9	6,6	6,4
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	6,5	6,6	6,2	7,4	6,2
30 ans et plus	k	29,2	27,8	30,2	30,6	30,3
Sexe						
Hommes	k	16,8	16,6	17,6	19,1	17,2
Femmes	k	18,9	17,7	18,8	18,9	19,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	6,9	7,1	7,3	9,3	8,0
Secteur des services	k	28,8	27,3	29,0	28,7	28,5
Chômeurs	k	7,4	6,4	6,3	5,4	5,4
Taux d'activité	%	54,6	51,6	54,3	55,2	53,2
Taux de chômage	%	17,2	15,7	14,8	12,4	12,9
Taux d'emploi	%	45,2	43,7	46,3	48,3	46,4
Part de l'emploi à temps partiel	%	16,5	19,5	16,2	17,4	17,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La stabilité du nombre de chômeurs et la diminution de la population active entraînent une augmentation de 0,5 point du taux de chômage de la région (12,9 %). Ce taux reste le plus élevé parmi les régions du Québec. En 2012, le taux d'activité baisse de 2 points à 53,2 % en raison d'un repli de la population active et de la stabilité de la population en âge de travailler. Depuis le début de la série chronologique (1987), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine présente les taux d'activité et d'emploi les plus faibles et le taux de chômage le plus élevé parmi les régions du Québec. Toutefois, entre 2008 et 2012, la région réduit les écarts avec la moyenne québécoise, notamment au niveau du taux de chômage et du taux d'emploi.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 32 551 dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en 2011, en baisse de 0,4 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée à l'intérieur de la région. Des six MRC que compte la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la moitié ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2011. La Haute-Gaspésie (+ 1,0 %) est celle qui présente l'augmentation la plus importante. Il s'agit pour ce territoire de la péninsule gaspésienne d'une deuxième hausse annuelle consécutive. À l'inverse, on note que trois MRC subissent une baisse du nombre de travailleurs, soit Les Îles-de-la-Madeleine (– 0,4 %), Avignon (– 0,6 %) et Le Rocher-Percé (– 3,0 %).

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		
	2010r	2011p	Variation 2011/2010	2010r	2011p	Écart 2011-2010
	n		%	%		Point de %
Les Îles-de-la-Madeleine	4 933	4 915	– 0,4	65,0	65,8	0,8
Le Rocher-Percé	5 521	5 357	– 3,0	54,5	54,0	– 0,5
La Côte-de-Gaspé	6 969	7 007	0,5	68,5	69,7	1,2
La Haute-Gaspésie	3 785	3 821	1,0	56,0	57,5	1,5
Bonaventure	6 295	6 305	0,2	66,1	67,1	1,0
Avignon	5 175	5 146	– 0,6	62,8	63,2	0,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**32 678**	**32 551**	**– 0,4**	**62,4**	**63,1**	**0,7**
Ensemble du Québec	**3 241 032**	**3 283 171**	**1,3**	**72,8**	**73,3**	**0,5**

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

Quant au taux de travailleurs, les plus fortes augmentations sont enregistrées dans La Haute-Gaspésie (+ 1,5 point de pourcentage) et La Côte-de-Gaspé (+ 1,2 point), sous l'effet conjugué d'une croissance du nombre de travailleurs de 25-64 ans et d'une baisse de la population de ce même groupe d'âge. En dépit de cette hausse, La Haute-Gaspésie (57,5 %) continue de présenter, avec Le Rocher-Percé (54,0 %), le taux de travailleurs le plus faible de la province. Pour une neuvième année d'affilée, c'est la MRC de La Côte-de-Gaspé (69,7 %) qui a le taux le plus élevé de la région. Notons, enfin, que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est l'une des seules régions administratives où aucun territoire supralocal n'affiche un taux de travailleurs supérieur à celui du Québec (73,3 %).

En 2011, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception des Îles-de-la-Madeleine. Dans ce dernier territoire insulaire, le taux de travailleurs des femmes s'élève à 67,5 % comparativement à 64,1 % du côté des hommes. C'est dans La Haute-Gaspésie où l'écart en faveur des hommes est le plus prononcé. D'ailleurs, depuis 2009, les disparités entre les deux sexes tendent à s'accentuer légèrement dans La Haute-Gaspésie.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques et du développement durable

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 2,4 G$ dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Il s'agit de 0,8 % du PIB du Québec, ce qui en fait la région dont la part est la plus faible de l'économie du Québec. En effet, sa part est un peu en deçà de celle du Nord-du-Québec.

La croissance économique de la région en 2010, de 8,8 %, démontre de la vigueur en comparaison de celle du Québec (+ 4,6 %). Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) enregistré dans la région entre 2006 et 2010 se situe ainsi à 5,8 %, de beaucoup supérieur à celui du Québec (+ 3,3 %). La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se classe au troisième rang des 17 régions administratives en ce qui concerne l'évolution économique en 2010.

Produit intérieur brut par industrie

La diversification de l'économie régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine lui permet d'afficher de bons résultats au cours des années récentes. En 2010, sa croissance provient principalement des industries productrices de biens (+ 25,6 %) qui sont appuyées par celles du secteur des services (+ 2,8 %). Avec un PIB de 1,7 G$, les industries du secteur des services représentent près de 70 % de l'économie régionale, soit une part de peu inférieure à celle du Québec qui se situe à 71,7 %.

La majorité des industries du secteur des services sont à la hausse en 2010. Les services administratifs, de soutien, de gestion de déchets et d'assainissement (+ 46,8 %), le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 3,0 %), le commerce de détail (+ 5,3 %), l'industrie de l'hébergement et des services de restauration (+ 5,6 %), cette dernière étant une base économique notable de la région, ainsi que les administrations publiques (+ 3,0 %) contribuent de façon importante à la production haussière de ces industries. Deux autres bases économiques de la région évoluent à la hausse : les services d'enseignement (+ 2,0 %) ainsi que les autres services (+ 2,1 %). Par contre, l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale (– 2,4 %), une autre base économique régionale, diminue, après cinq années de croissance, et le commerce de gros régresse de 13,9 % après avoir crû fortement, soit de 21,3 %, en 2009.

Avec une production de 739,5 M$, les industries productrices de biens occupent 30,4 % de l'économie régionale, part un peu plus importante que celle du Québec (28,3 %). En 2010, l'industrie de la pêche, de la chasse et du piégeage (– 4,9 %), principale base économique de la région, diminue pour une troisième année consécutive, tandis que celle des cultures agricoles et de l'élevage (+ 69,5 %) rebondit à la suite de deux mauvaises années. L'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière (+ 17,4 %), autre base économique régionale importante, montre aussi de la vigueur après quatre années de décroissance. Les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie accusent un recul de 4,6 % après celui de 13,0 % l'année précédente. L'industrie de la fabrication (+ 9,4 %) obtient de bons résultats en 2010, notamment celle de la fabrication d'aliments et celle de produits en bois qui s'accroissent de 8,6 % et de 14,8 % respectivement.

À l'exception de l'année 2009, la part des industries productrices de biens dans l'économie de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine augmente depuis 2007. En effet, cette part s'établit à 26,6 % en 2006 et à 30,4 % en 2010 dans cette région, soit un gain de près de 4 points de pourcentage. Au Québec, une tendance baissière est observée pour cette part qui se redresse toutefois en 2010. Elle s'établit ainsi à 30,6 % en 2006 et à 28,3 % en 2010.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2009-2010

	2009r	2010p	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k$			%	
Ensemble des industries	**2 232 654**	**2 429 166**	**100,0**	**– 26,8**	**8,8**
Secteur de production de biens	**688 587**	**739 531**	**30,4**	**9,4**	**25,6**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	113 389	141 781	5,8	1,4	25,0
Cultures agricoles et élevage	36 169	61 317	2,5	11,5	69,5
Foresterie et exploitation forestière	31 584	37 068	1,5	– 4,8	17,4
Pêche, chasse et piégeage	41 518	39 469	1,6	– 2,7	– 4,9
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	4 118	3 928	0,2	– 6,1	– 4,6
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	17 583	x	...	...	...
Services publics	x	x	...	...	...
Construction		316 733	13,0	...	...
Fabrication	131 375	143 671	5,9	– 1,2	9,4
Fabrication d'aliments	43 723	47 501	2,0	2,4	8,6
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	21 565	24 753	1,0	– 11,0	14,8
Fabrication du papier	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	**1 644 068**	**1 689 635**	**69,6**	**4,4**	**2,8**
Commerce de gros	53 656	46 214	1,9	2,4	– 13,9
Commerce de détail	177 371	186 820	7,7	4,9	5,3
Transport et entreposage	93 370	97 264	4,0	6,3	4,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	34 288	33 637	1,4	8,7	– 1,9
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	305 458	314 582	13,0	4,0	3,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	40 684	44 991	1,9	6,8	10,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	35 607	52 254	2,2	11,0	46,8
Services d'enseignement	185 436	189 081	7,8	0,3	2,0
Soins de santé et assistance sociale	318 955	311 194	12,8	4,9	– 2,4
Arts,spectacles et loisirs	12 918	12 933	0,5	0,2	0,1
Hébergement et services de restauration	125 747	132 766	5,5	6,3	5,6
Autres services, sauf les administrations publiques	66 686	68 106	2,8	0,9	2,1
Administrations publiques	193 892	199 793	8,2	5,1	3,0

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine figure à l'avant-dernier rang parmi les régions administratives du Québec en 2011. En effet, le PIB par habitant de cette région atteint 27 323 $, en hausse de 4,7 % par rapport à 2010, à cause de sa population qui demeure au même niveau et à une forte croissance de sa production relativement à la moyenne québécoise. Au Québec, le PIB par habitant croît de 3,6 % en 2011, pour s'établir à 39 351 $.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011

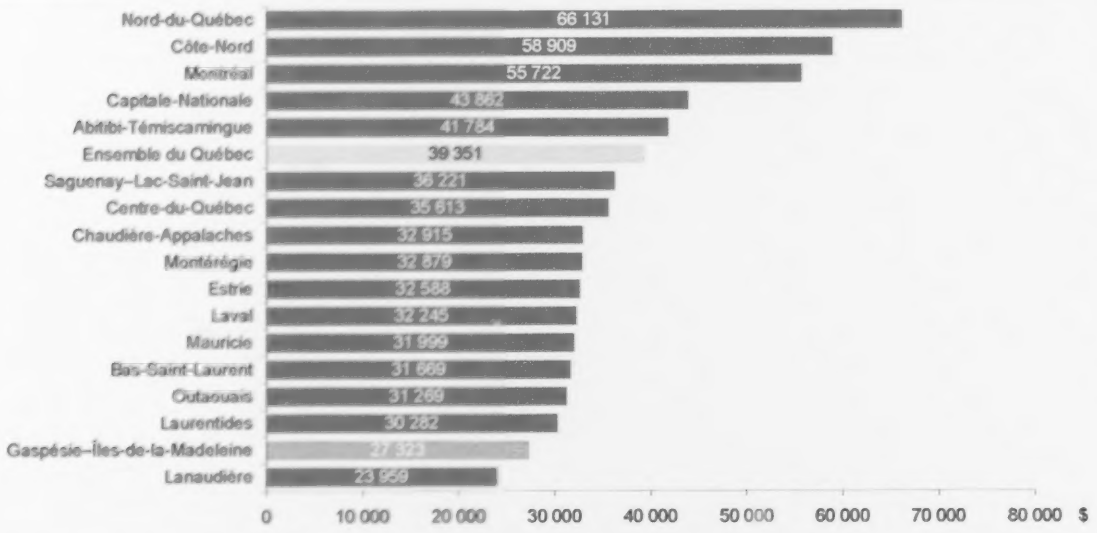

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir crû de 2,4 % en 2010, le revenu disponible des ménages par habitant de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine augmente encore plus fortement en 2011, soit de 4,1 %. Il s'agit de la deuxième plus forte croissance au Québec. L'importante hausse en 2011 est attribuable, entre autres, à l'augmentation combinée du revenu net de la propriété (+ 10,2 %), du revenu mixte net (+ 6,2 %) et de la rémunération des salariés (+ 5,7 %). Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible des ménages s'élève à 2,6 % en 2011.

En dépit d'une croissance soutenue au cours des deux dernières années, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine continue d'afficher le revenu disponible des ménages par habitant le plus faible parmi les 17 régions administratives de la province, soit 21 857 $. Au Québec, le revenu disponible des ménages atteint 25 646 $ par habitant. Néanmoins, l'écart de revenu entre la région et le Québec tend à s'estomper depuis les cinq dernières années, passant de 4 579 $ par habitant en 2007 à 3 789 $ en 2011.

Décomposition du revenu disponible des ménages

L'analyse de la composition du revenu des ménages permet mieux comprendre l'origine du retard de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et nous la comparerons avec celle des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2010-2011

	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine			Ensemble du Québec		
	2010	2011[p]	Variation 2011/2010	2010	2011[p]	Variation 2011/2010
	$/hab.		%	$/hab.		%
Rémunération des salariés	15 378	16 261	5,7	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	1 685	1 791	6,2	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	1 226	1 351	10,2	2 767	2 905	5,0
Égal:						
Revenu primaire des ménages	**18 289**	**19 403**	**6,1**	**27 938**	**28 978**	**3,7**
Plus :						
Transferts courants reçus par les ménages	**8 516**	**8 773**	**3,0**	**5 545**	**5 621**	**1,4**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	43	44	3,3	97	100	3,1
Des administrations publiques	8 469	8 725	3,0	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	4 789	4 971	3,8	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	2 149	2 148	– 0,1	1 645	1 641	– 0,3
Administrations autochtones	63	63	0,7	19	18	– 0,9
RRQ et RPC	1 469	1 543	5,0	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	4	4	– 4,2	62	60	– 2,1
Moins:						
Transferts courants payés par les ménages	**5 803**	**6 319**	**8,9**	**8 495**	**8 953**	**5,4**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	157	162	3,2	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	5 640	6 150	9,1	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	7	7	0,0	96	98	2,1
Égale :						
Revenu disponible des ménages	**21 002**	**21 857**	**4,1**	**24 988**	**25 646**	**2,6**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, s'établit à 19 403 $ par habitant en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, ce qui est largement moins que la moyenne provinciale (28 978 $). Le revenu primaire représente ainsi 68,9 % du revenu total des ménages dans la région, tandis qu'il occupe une part plus importante dans l'ensemble du Québec, soit 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible dans la région (16 261 $) que dans l'ensemble de la province (22 559 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus bas dans la région que dans le reste de la province. Néanmoins, la rémunération des salariés par habitant connaît une croissance de 5,7 % dans la région en 2011, soit l'une des plus fortes croissances au Québec. Cette progression est imputable, en bonne partie, à la relative bonne performance du marché du travail survenue dans la région en 2011 : l'emploi ayant progressé de 4,4 %, tandis que le taux de chômage a reculé de 2,4 points de pourcentage.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, est également plus faible en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1 791 $) que dans l'ensemble de la province (3 515 $). Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. Notons cependant que

le revenu des loyers continue de progresser fortement en regard de 2010 dans la région (+ 11,2 %), stimulé, entre autres, par la vigueur du marché immobilier.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il demeure deux fois moins élevé dans la région (1 351 $) qu'au Québec (2 905 $). Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Transferts courants reçus par les ménages

Les résidants de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sont ceux qui reçoivent le plus en transferts gouvernementaux dans la province. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables plus de 8 700 $ par habitant. En raison d'un taux de chômage largement supérieur à celui observé au Québec, les habitants de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, étant donné que la population y est relativement âgée. Au Québec, les transferts des administrations publiques par habitant sont moins élevés et ils atteignent 5 461 $ par habitant. Par ailleurs, à l'instar des autres régions, les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable pour les ménages de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (6 150 $) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 $). Notons toutefois que la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différents paliers de gouvernement a augmenté au cours des deux dernières années dans la région pour s'établir à 21,8 % en 2011.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les résidants de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ont donné en moyenne 162 $ aux ISBLSM, ce qui est deux fois moins que dans l'ensemble de la province (364 $).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

Toutes les MRC de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine connaissent, en 2011, un taux de croissance du revenu disponible des ménages par habitant supérieur à la moyenne québécoise (+ 2,6 %). La hausse la plus prononcée au Québec a été enregistrée dans la MRC de La Haute-Gaspésie, où le revenu disponible augmente de 4,9 % en regard de 2010, sous l'effet d'une hausse importante de la rémunération des salariés et du revenu mixte net. En dépit d'une croissance marquée, la MRC de La Haute-Gaspésie (19 545 $) continue d'afficher le revenu disponible par habitant le plus faible de la région. À l'inverse, c'est dans Les-Îles-de-la-Madeleine (23 606 $) qu'il est le plus élevé. Notons que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est l'une des seules régions au Québec où aucun territoire supralocal ne présente un revenu disponible des ménages par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011[p]	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	$/hab					%	
Les Îles-de-la-Madeleine	20 786	21 431	22 459	22 610	23 606	4,4	3,2
Le Rocher-Percé	17 675	18 580	19 589	19 964	20 724	3,8	4,1
La Côte-de-Gaspé	20 347	21 025	21 683	21 960	22 907	4,3	3,0
La Haute-Gaspésie	16 988	17 862	17 973	18 636	19 545	4,9	3,6
Bonaventure	18 816	19 807	20 692	21 376	22 247	4,1	4,3
Avignon	18 686	19 546	20 394	21 153	21 817	3,1	3,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, les résidants de la MRC du Rocher-Percé sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2011, ils ont reçu plus de 9 800 $ par habitant en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale sont les principaux transferts dans ce territoire de la péninsule gaspésienne. En revanche, c'est dans La Côte-de-Gaspé (7 709 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas dans la région.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région da la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine devraient atteindre 654,7 M$, en baisse de 16,9 % par rapport à 2012, suivant une diminution de 24,7 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 0,9 % du total québécois (71,4 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), tout comme en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive à l'avant-dernier rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2009-2013[2]

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
			k$				%	
Production de biens	161 706	453 197	597 993	288 200	172 899	– 40,0	26,4	1,0
Production de services	314 591	316 413	300 524	342 794	316 637	– 7,6	48,4	1,1
Logement	141 934	164 281	147 913	156 845	165 193	5,3	25,2	0,7
Total	**618 231**	**933 891**	**1 046 430**	**787 839**	**654 730**	**– 16,9**	**100,0**	**0,9**
Secteur privé non résidentiel	155 232	422 817	485 176	285 927	156 271	– 45,3	23,9	0,6
Secteur public	321 066	346 793	413 341	345 066	333 265	– 3,4	50,9	1,5

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.
2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 26,4 % de l'investissement régional en 2013, sont en décroissance de 40,0 % par rapport à 2012, pour atteindre 172,9 M$. Il s'agit d'un retour à la normale, après trois années consécutives d'investissements importants d'une perspective historique. L'investissement dans la région représente 1,0 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre largement dans le secteur des services publics (134,0 M$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant près de la moitié de l'investissement régional (48,4 %), est en baisse de 7,6 % par rapport à 2012 et se chiffre à 316,6 M$, suivant une croissance de 14,1 % en 2012. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 1,1 % de l'investissement québécois (30,1 G$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 152,7 M$ en 2013, soit 48,2 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 25,2 % de l'investissement régional en 2013, est en croissance de 5,3 %, pour s'établir à 165,2 M$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (– 0,5 %). La région représente 0,7 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui s'approprie 23,9 % de l'investissement total, est en décroissance de 45,3 % par rapport à 2012, pour s'élever à 156,3 M$. Cela correspond à une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (– 2,9 %). La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine représente 0,6 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une décroissance de 3,4 % par rapport à 2012, pour s'établir à 333,3 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 1,5 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine atteint 132,5 M$ en 2012, en hausse de 42,0 % par rapport à 2011. La croissance s'observe tant dans le secteur non résidentiel (+ 115,8 %) que dans le secteur résidentiel (+ 7,6 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 284 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 294 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de La Côte-de-Gaspé (18,7 M$) et d'Avignon (14,0 M$). Quatre des six subdivisions régionales ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de La Côte-de-Gaspé arrive en tête avec 91, suivie de celle d'Avignon (69).

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2010-2012

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
	n			%
Les Îles-de-la-Madeleine	58	69	37	– 46,4
Le Rocher-Percé	41	19	30	57,9
La Côte-de-Gaspé	78	107	91	– 15,0
La Haute-Gaspésie	19	19	22	15,8
Bonaventure	40	37	35	– 5,4
Avignon	48	43	69	60,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**284**	**294**	**284**	**– 3,4**
Ensemble du Québec	**53 579**	**53 890**	**51 262**	**– 4,9**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2012.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années pour l'ensemble des composantes. Les permis de bâtir industriels se concentrent dans la MRC de La Côte-de-Gaspé (10,1 M$). Les permis de bâtir commerciaux accordés totalisent 29,3 M$, encore une fois concentrés dans la MRC de La Côte-de-Gaspé. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 20,3 M$, et ils sont également majoritairement délivrés dans la MRC de La Côte-de-Gaspé.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11
Les Îles-de-la-Madeleine	9 795	13 809	1 170	3 165	1 385	1 656	1 433	4 392
Le Rocher-Percé	11 381	8 174	3 896	4 244	6	184	6 893	3 070
La Côte-de-Gaspé	18 653	19 220	16 055	6 333	10 054	2 181	509	3 782
La Haute-Gaspésie	5 554	5 319	730	1 193	35	293	5 052	1 219
Bonaventure	9 238	7 119	5 276	2 733	2 280	276	530	2 515
Avignon	14 002	10 157	2 159	3 151	517	428	5 909	2 275
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**68 623**	**63 799**	**29 286**	**20 819**	**14 277**	**5 017**	**20 326**	**17 253**
Ensemble du Québec	**10 196 082**	**9 151 047**	**3 084 319**	**2 719 160**	**1 254 308**	**934 697**	**1 527 799**	**1 203 431**

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de *l'Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son site Web.

La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a le taux de branchement le plus faible du Québec

En 2012, la proportion de ménages qui a une connexion Internet s'élève à 70,7 % dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, ce qui en fait la région la moins branchée du Québec (81,6 %). La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est constituée de six MRC qui se distinguent en termes de taux de branchement à Internet. Parmi celles-ci, Le Rocher-Percé (64,7 %) est la moins branchée, tandis que celle des Îles-de-la-Madeleine (78,2 %) a le taux de branchement le plus élevé.

Figure 7.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2012

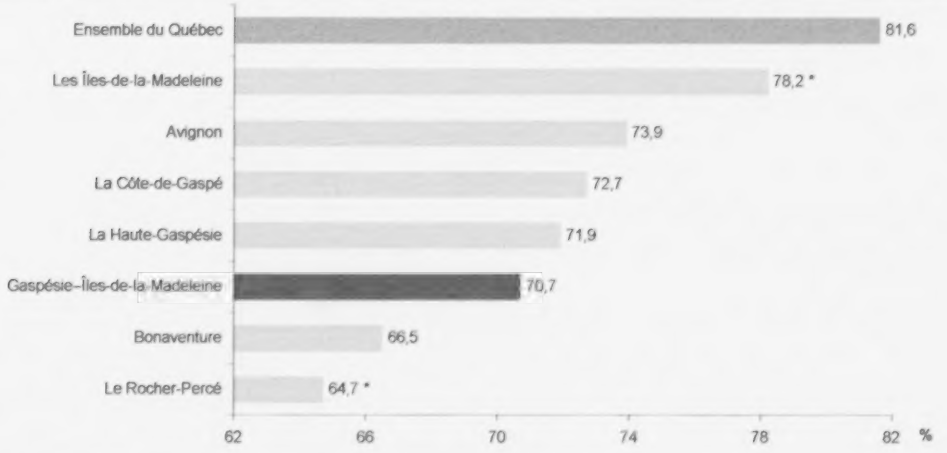

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

La majorité des ménages branchés ont une connexion Internet haute vitesse

Parmi les ménages branchés de la région, 94,5 % ont une connexion Internet haute vitesse, soit un taux comparable à celui pour l'ensemble du Québec (94,4 %). Ces ménages représentent 66,5 % de l'ensemble des ménages de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. D'une MRC à l'autre, le taux de branchement à la haute vitesse varie, allant de 92,6 % dans Bonaventure à 95,9 % dans les Îles-de-la-Madeleine. Toutefois, aucune de ces MRC n'a un taux significativement différent de celui de la région.

Figure 7.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2012

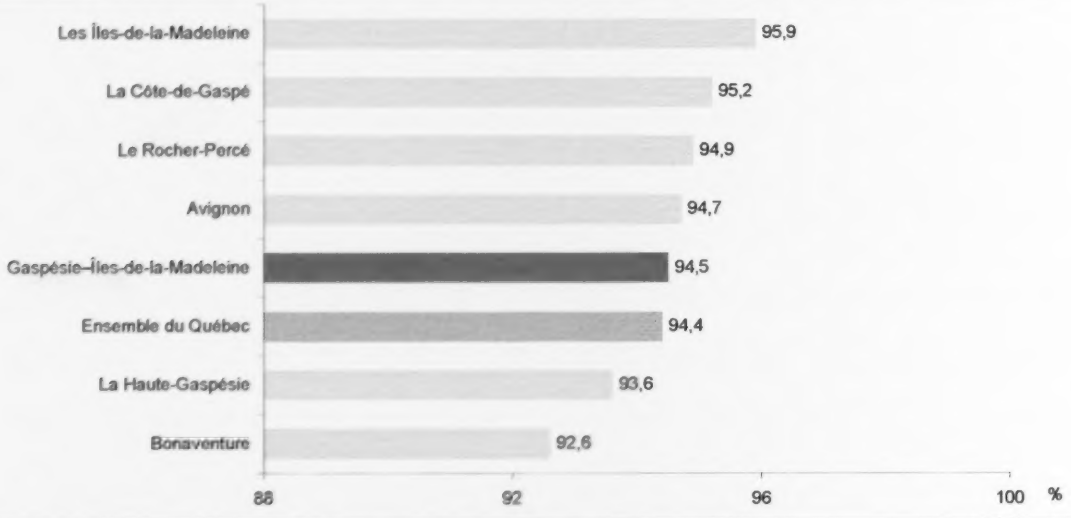

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2012.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Presque 30 % des ménages de la Gaspésie–Îles-de-la-Maleleine n'ont pas de connexion Internet

En 2012, 29,3 % des ménages de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ne sont pas branchés à Internet. L'absence de besoin ou le manque d'intérêt est la raison la plus fréquemment évoquée par ces ménages (75,9 %), tout comme par les ménages non branchés de l'ensemble du Québec (75,4 %), pour ne pas avoir de connexion Internet. La région se distingue toutefois du Québec en ce qui concerne deux raisons de non-branchement : l'accès à partir d'autres endroits et l'incapacité ou la maladie. En effet, une proportion significativement moins élevée de ménages non branchés de la région que de l'ensemble du Québec ont évoqué l'accès à partir d'autres endroits (15,8 % comparativement à 24,9 %). À l'opposé, significativement plus de ménages ont indiqué l'incapacité ou la maladie (14,0 % comparativement à 8,5 %).

Figure 7.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2012

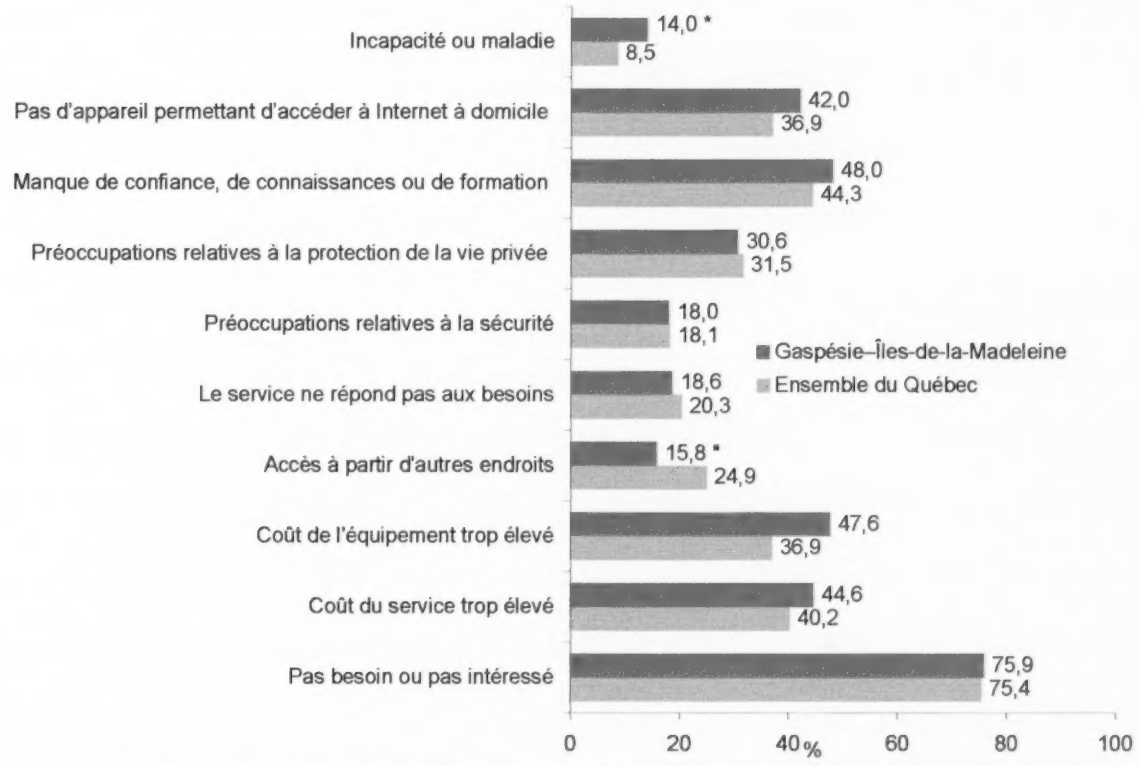

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

8. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le nombre de médecins diminue de 0,7 %, ce qui freine la croissance uniforme amorcée en 2005. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 10,7 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 15,5 %) qu'aux omnipraticiens (+ 8,0 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une stagnation, et ce, après une année de décroissance. Depuis 2007, la situation est demeurée inchangée dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 0,1 % dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 22,3 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 1,1 %) que chez les infirmières auxiliaires (– 1,2 %) et les infirmières (– 4,1 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins[1]	**n**	**271**	**278**	**287**	**302**	**300**
Omnipraticiens	n	174	175	180	189	188
Ensemble des spécialistes	n	97	103	107	113	112
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	2,87	2,96	3,07	3,25	3,24
Dentistes[1]	**n**	**25**	**26**	**27**	**25**	**25**
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	0,26	0,28	0,29	0,27	0,27
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier[3,4]	**n**	**..**	**1 576**	**1 622**	**1 626**	**1 627**
Infirmières	n	..	722	721	702	673
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	112	118	130	159
Infirmières auxiliaires	n	..	342	342	341	337
Préposées aux bénéficiaires	n	..	400	441	453	458
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	..	16,78	17,36	17,48	17,60

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infimières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, en 2010-2011, il augmente pour la cinquième année consécutive et aboutit à 87,8 %. De plus, l'augmentation de 5,6 points de pourcentage s'accompagne d'un déclin de 0,9 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, la baisse de 3,3 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en 2010-2011 maintient cette tendance amorcée en 2006-2007. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, malgré la hausse de 2,0 points du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (96,5 %) affiche un taux inférieur à celui du Québec (97,6 %). Cette augmentation s'accompagne d'une croissance du nombre d'usagers de 1,9 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Après une année en hausse, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a décliné dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (– 8,0 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 8.2

Utilisation des lits selon le secteur[1], région sociosanitaire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés[2]	n	242	229	224	209	202
Nombre pour 1 000 habitants[3,r]	n pour 1 000 hab.	2,54	2,42	2,39	2,24	2,17
Usagers[4]	n	12 464	11 394	11 980	12 288	12 179
Taux d'occupation[5]	%	70,9	71,8	75,3	82,2	87,8
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés[2]	n	611	588	577	590	543
Nombre pour 1 000 habitants[3,r]	n pour 1 000 hab.	6,42	6,22	6,14	6,31	5,84
Usagers[4]	n	1 006	1 031	1 104	1 028	1 048
Taux d'occupation[5]	%	93,6	97,1	97,2	94,5	96,5

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.
3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.
4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.
5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ont décerné 126 diplômes en formation préuniversitaire (42,3 %) et 170 diplômes en formation technique (57,0 %) en 2011. Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a diminué de 19,2 %. Cette tendance négative est due principalement à la baisse de 25,0 % des diplômes préuniversitaires, plus souvent observée chez les hommes (– 31,3 %) que chez les femmes (– 20,8 %). Les diplômes techniques sont eux aussi en décroissance de 15,4 % durant la même période, car tant les hommes (– 18,9 %) que les femmes (– 13,4 %) connaissent une baisse, quoique moindre chez ces dernières. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (64,1 % et 35,9 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 46,0 % des diplômes décernés et les sciences, 42,9 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont les techniques humaines qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 46,5 %, suivies par les techniques administratives, 33,5 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques administratives, biologiques et humaines.

Tableau 9.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2007-2011

	2007r	2008r	2009r	2010r	2011p1
			n		
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**381**	**334**	**x**	**x**	**x**
Hors programme	**–**	**–**	**x**	**x**	**x**
Préuniversitaire	**177**	**153**	**164**	**146**	**126**
Arts et lettres	25	16	18	7	14
Sciences	54	58	54	62	54
Sciences humaines	98	79	92	77	58
Technique	**204**	**181**	**149**	**205**	**170**
Techniques administratives	85	76	48	58	57
Techniques biologiques	39	19	13	31	9
Techniques humaines	58	61	74	75	79
Techniques physiques	22	25	14	41	25

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Même si la population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est inférieure à 100 000 personnes (92 452 habitants), les données de cette région ont tout de même été pondérées par 100 000 habitants afin de faciliter la comparabilité avec les autres régions. En fonction de la taille de sa population, le territoire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine recèle un nombre substantiel d'établissements culturels comme des institutions muséales[1] (36), des salles de spectacles (21) et des librairies (6). En fait, il s'agit de la région administrative qui regroupe, par 100 000 habitants, le plus de salles de spectacles, d'institutions muséales, de cinémas et de ciné-parcs. De plus, elle arrive au 2e rang pour le nombre de stations de radio privées et communautaires.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements[1] par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2010	2011	2011	2011	
	n		%	n	
Centres d'artistes	1	1	1,5	1,1	0,8
Salles de spectacles	24	21	3,4	22,7	7,8
Institutions muséales[2]	31	36	8,1	38,9	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	1	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	..	..	..	..	..
Librairies	6	6	1,7	6,5	4,5
Cinémas et ciné-parcs	8	5	4,2	5,4	1,5
Écrans	9	6	0,8	6,5	9,7
Stations de radio privées et communautaires	8	7	4,2	7,6	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se classe au 2e rang, derrière Montréal, pour le nombre de représentations en arts de la scène par 1 000 habitants (3,2) et 4e pour le nombre de visiteurs dans les institutions muséales (2 782). Cependant, avec ses cinq cinémas et ciné-parcs (6 écrans), cette région demeure l'endroit, en 2011, où les entrées au cinéma sont les plus basses (437 par 1 000 habitants). Une situation similaire s'observe aussi dans les autres régions éloignées.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	298	3,4	3,2	1,8
Entrées	n	46 044	493,5	498,0	0,7
Assistance des cinémas					
Entrées	n	40 426	468,4	437,3	0,2
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	238 703	2 741,3	2 581,9	1,9
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts[1]	n	..	4 859,0	..	..
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs[2]	$	11 413 208	..	39 129,6	2,6

1. Les données portent sur la population desservie.
2. Incluent les ventes des librairies des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage[1]	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1er juillet	
	2011ep	Var. 11/10	2011p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012p	TAAM[2] 2006-2012
	$/hab.	%	$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	– 1,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	– 9,9	273 009	– 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	– 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	– 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	– 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	– 19,2	95 647	– 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	– 16,9	92 536	– 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	– 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montérégie	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	**39 351**	**3,6**	**25 646**	**2,6**	**7,8**	**9,3**	**0,5**	**8 054 756**	**9,0**

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.
2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1er juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011p	Var. 11/10	2011p	2010	2012p	TAAM[1] 2006-2012	2012p	2011-2012[2]
	$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21 857	4,1	63,1	8,8	92 536	– 4,7	– 268	– 1
Les Îles-de-la-Madeleine	23 606	4,4	65,8	3,5	12 824	– 4,4	– 36	– 52
Le Rocher-Percé	20 724	3,8	54,0	11,3	17 586	– 8,1	– 90	– 44
La Côte-de-Gaspé	22 907	4,3	69,7	6,0	17 727	– 2,0	– 61	5
La Haute-Gaspésie	19 545	4,9	57,5	11,9	11 751	– 8,4	– 60	– 16
Bonaventure	22 247	4,1	67,1	7,3	17 630	– 3,3	– 12	79
Avignon	21 817	3,1	63,2	13,4	15 018	– 2,5	– 9	27
Ensemble du Québec	**25 646**	**2,6**	**73,3**	**9,3**	**8 054 756**	**9,0**	**27 900**	...

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.
2. Année du 1er juillet au 30 juin.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Nord-du-Québec

Superficie en terre ferme (2012)	718 229 km²
Densité de population (2012)	0,1 hab./km²
Population totale (2012[p])	42 993 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012)[1]	−171 hab.
PIB aux prix de base (2011[ap])	2 799,3 M$
PIB par habitant (2011[ap])	66 131 $/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011[r])	24 753 $/hab.
Emplois (2012)[2]	51,2 k
Taux d'activité (2012)[2]	61,0 %
Taux d'emploi (2012)[2]	56,4 %
Taux de chômage (2012)[2]	7,6 %
Taux de faible revenu des familles (2010)	15,4 %
Dépenses en immobilisation (2013)[3]	2 886 M$

1. Année du 1er juillet au 30 juin.
2. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.
3. Perspectives.

Institut de la statistique Québec